

La Compagnie des Architectes de Copropriété est heureuse de vous inviter aux

7^{es} Rencontres Techniques et Patrimoniales de la Copropriété

Jeudi 14 mars 2024

Cité universitaire de Paris -
Salon Honorat au 1er étage de la Maison Internationale
17, boulevard Jourdan 75014 Paris

PROGRAMME à partir de 14h00

14h > Rencontres avec les professionnels, démonstrations des dernières innovations

18h > conférence

La passion, l'esprit, la matière, le geste, transmettre pour sauver le patrimoine

François AUGER, Charpentier, Compagnon du Devoir et du Tour de France,
Meilleur Ouvrier de France, Architecte du Patrimoine.

19h > cocktail dînatoire

Inscription obligatoire :

<https://www.billetweb.fr/7-rencontres-techniques-et-patrimoniales-de-la-copropriete>

Nos partenaires du Club Technicopro au cœur de l'événement

ALPAC - AMONIT - BATIMENT DIFFUSION LEWIS - CHAUX ET ENDUITS SAINT ASTIER
COMPAGNIE DES CHAUX ET MORTIERS - CUPA PIZARRAS - LATERLITE - LICEF - PAREX LANKO
RESISUD - RHEINZINK - ROCKWOOL - SOPREMA PAVATEX - STO - TECHNAL - UNIKALO - URETEK
TRIFLEX - VTI - ZOLPAN

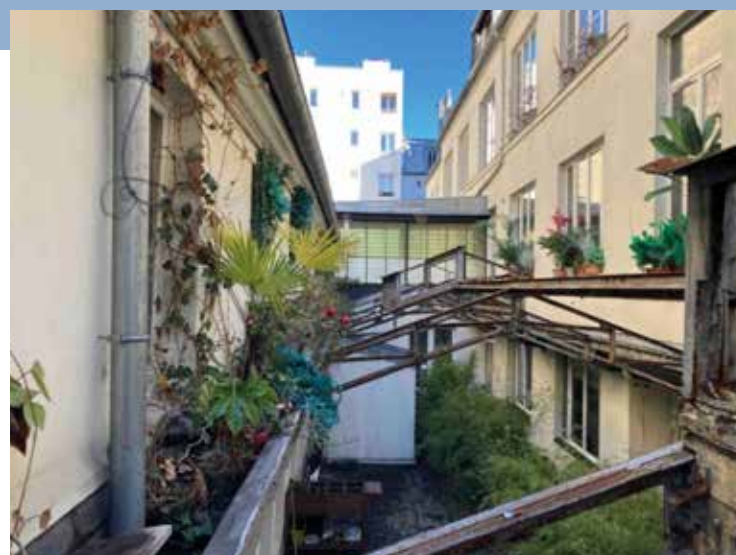


RETENEZ LA DATE

POINT DE VUE

Transmettre pour sauver le patrimoine architectural

Il existe deux types de patrimoine architectural : d'une part le patrimoine monumental, qui comprend les édifices exceptionnels tels palais, églises, châteaux ou bâtiments hors du commun, identifiés comme tels, et inscrits ou classés au titre des Monuments historiques. Ils appartiennent à l'État ou bien aux communautés territoriales, parfois à des fondations ou personnes privées. D'autre part le patrimoine mineur, constitué du reste des bâtiments ordinaires qui forment les villes et au-delà, de toutes époques, qu'ils aient été bâtis sous la direction d'un architecte ou pas. Ce patrimoine mineur représente beaucoup plus de volume que le patrimoine monumental. Composé surtout d'immeubles d'habitation, il relève majoritairement de la copropriété, donc du domaine privé.



© Olivier Barancy

Tout patrimoine mérite d'être préservé, du moins c'est notre éthique européenne : d'autres approches sont répandues ailleurs, en particulier en Asie où il n'est pas rare de reconstruit un édifice au bout de 25 ans. La préservation d'un ensemble bâti est une chance pour tous : elle conserve une partie de notre histoire et constitue un legs pour les générations successives. L'entretien courant et récurrent forme la base pour pérenniser le patrimoine, c'est le rôle des architectes de copropriété. Encore faut-il y mettre de la passion et de l'esprit : c'est pour cela que nous nous formons tout au cours de notre vie, n'ayant pas suivis de cours particuliers dans les écoles d'architecture pour sauver le bâti existant.

Nous, architectes de copropriété, sommes à l'écoute des sachants, des entreprises et des compagnons qui transmettent sous nos yeux, sur les chantiers que nous dirigeons, leur art de la matière et leur maîtrise du geste.

À destination d'un public bien plus large que les seuls architectes, la conférence de François Auger, est une possibilité exceptionnelle de nous approprier sa passion de transmettre.

Olivier Barancy, architecte

CULTURE

L'architecte de copropriété philosophe

Quel est l'idéal de l'architecte de copropriété ? Une maîtrise d'ouvrage éclairée, active et non vétéilleuse.

Un réseau capable d'immeubles disposant de potentiels d'amélioration et de budgets raisonnables. Du temps, pour mener à bien des projets de qualité, s'épanouir et se développer.

Quel est l'architecte d'immeuble idéal ? Il connaît parfaitement et dans une vision globale les immeubles. Il maîtrise les savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui, la réglementation et dirige effectivement ses équipes dans une vision progressiste humaniste. Accessible à tous, il sait se rendre disponible.

L'habit que revêt l'architecte de copropriété est clairement identifié. C'est un professionnel de terrain, cultivé et urbain. Il existe dans l'imaginaire de la cité, c'est un médecin qui soigne les immeubles existants. Quand il prévient, c'est pour guérir, il prévoit, persuade et convainc. Il fait prendre conscience, ainsi et comme un philosophe, des enjeux de la ville, des besoins et des nécessités pour habiter durablement.

Arnaud Vincent, architecte



© Arnaud Vincent



AGENDA

FORMATIONS ABAQUE

Mener une rénovation énergétique en copropriété (APC) - 6 et 7 mars 2024

La couverture traditionnelle : ardoise et zinc - 21 et 22 mars 2024

Aides et financement pour la rénovation des copropriétés - 11 avril 2024

FEEBAT DynaMOE COPRO - 29 avril au 11 juin 2024

Mener une rénovation énergétique en copropriété (APC) - 14 et 15 mai 2024

CONTACT

08 20 30 01 90 - contact@archicopro.com - <http://www.archicopro.com>
Compagnie des Architectes de Copropriété
148, rue du Faubourg-Saint-Martin 75010 Paris